

Dépenses publiques : la France, accro à ses déficits

Les députés examinent ce mardi le texte sur la maîtrise des dépenses publiques qui vise à inscrire ce principe dans la Constitution. "Une occasion, pour nos politiques, de se défilier de leurs propres responsabilités" selon Aurélien Véron, Président du Parti libéral démocrate.

Avec Aurélien Véron

Nos gouvernements se sont tous révélés des drogués des déficits au cours des dernières décennies : c'est simple, le dernier budget en équilibre remonte à 1975. Pour assouvir son vice, un héroïnomanie doit voler le prix de sa dose. Pour un élu, il suffit d'emprunter l'argent manquant sur les marchés de capitaux abondants, limitant la montée des impôts à une douleur tolérable. Ce paradis artificiel touche à sa fin. Le coup de semonce des agences de notation, qui ont mis sous surveillance négative les [dettes américaines et japonaises](#), est de mauvais augure pour les prochains exercices budgétaires de notre pays.

La menace du défaut de paiement

La simple observation de nos déficits confirme une chose : **le gouvernement vit très largement au-dessus de nos moyens**. En face de recettes de 275 milliards d'euros en 2010, il a dépensé 452,7 milliards d'euros. Soit un déficit de 54 % de ses revenus (c'est-à-dire un « modeste » déficit de 7,7 % du PIB, montant bien moins vertigineux mais peu significatif). Imaginons un ménage qui gagne 3000 euros par mois, en dépense 4620 tous les mois, alors qu'il a déjà une dette de 208 000 euros sur le dos. On imagine difficilement une banque accepter de financer ce découvert colossal et permanent. C'est pourtant le terrible déséquilibre que nos politiques font subir à notre pays.

C'est sous la contrainte que notre classe politique va devoir se désintoxiquer et apprendre à vivre avec des budgets excédentaires. Car le principal défaut de la social-démocratie, c'est que l'argent des autres finit toujours par s'épuiser (« *socialism works just fine until you run out of people's money* », comme disait Margaret Thatcher).

Dans une cure de désintoxication, c'est la volonté qui prime avant tout ! On devine que c'est une démarche difficile, une responsabilité de tous les instants, où repousser l'effort ne fait qu'empirer la situation. Ce n'est pas la voie empruntée à ce jour par la majorité au pouvoir, ni par l'opposition, assez effrontée pour affirmer que « [La question de la réduction des déficits n'est pas une question de règle mais de volonté politique](#) ». Amusant d'entendre pareille leçon de ceux dont le programme pour 2012 nous assure, s'il est mis en œuvre, une dégradation brutale de la note financière de notre dette nationale. L'UMP veut soudain fixer une « règle d'or » qu'elle a été incapable de respecter pendant les 9 dernières années. Graver dans le marbre l'interdiction des déficits publics délivrera-t-il le gouvernement de sa tentation déficitaire ? Rien n'est moins sûr.

L'État a eu jusqu'ici la capacité d'emprunter cet argent sur les marchés financiers. Mais sa position autant dominatrice (un État fait rarement faillite car il peut toujours saisir l'épargne de ses citoyens) que réglementaire (les normes prudentielles rendent la détention de dette publique quasi obligatoire, sinon lourdement incitée pour les assureurs, les banques et une bonne part de l'épargne individuelle) est en train de faiblir. L'exemple grec est suivi de près par tous les acteurs des marchés de capitaux. La renégociation de plus en plus probable de la dette grecque promet d'émettre un message simple : **dorénavant, un gouvernement de l'Union européenne peut être amené au défaut de paiement**. Et si l'Irlande et le Portugal suivent, on ne se bousculera plus au portillon pour prêter à la France. Sa notation et ses taux d'emprunt se dégraderont.

La constitution, bouc émissaire ?

Le choix de modifier (une fois de plus) la constitution constitue surtout une occasion, pour nos politiques, de se défilier de leurs propres responsabilités. Au lieu d'annoncer un plan de retour à l'équilibre, s'appuyant sur l'idée simple de ne pas dépenser plus qu'on ne gagne, on imagine bien qu'un ministre préférera défendre un plan de rigueur en s'appuyant sur ce « maudit changement constitutionnel qu'il faut hélas respecter ». On imagine déjà le discours de la gauche si elle arrive au pouvoir en 2012. Elle pestera sur le dos de la droite psychorigide qui lui a imposé ce carcan idiot, pour mieux imposer les mesures douloureuses que la droite n'a jamais eu le courage de mettre en œuvre.

Détail qui a son importance, la limitation concerne exclusivement les dépenses courantes, pas les investissements. La frontière étant plus que perméable, les acrobaties budgétaires reprendront de plus belle à l'approche d'élections

importantes. Nous savons que sans effort de volonté, le junkie trouve toujours un moyen d'avoir sa dose. Et la gauche, comme la droite, est accroc à cette drogue dure des déficits publics. Que voulez-vous, les deux camps sont extrêmement généreux avec notre argent. Les déficits ne disparaîtront pas, ils seront plus insidieux.

Il me paraît important d'inscrire la réduction de la dépense publique dans un vrai projet de société pour les 10 ou 15 ans à venir. Les grands exemples de remise en état des finances publiques (et de l'économie, l'une ne va pas sans l'autre) sont le fait de personnalités politiques qui ne défendaient pas une baisse subie, mais choisie des dépenses publiques. Il est temps de voir émerger une nouvelle ambition politique en France, au service d'un projet de société ouverte sur le monde, libérée de ses entraves actuelles et du poids de notre Etat nounou. Nous ne résoudrons pas la question des déficits chroniques par la loi, par des ajustements comptables. **Nous rembourserons notre dette en offrant des perspectives aux Français.**